

Vacataires du Centre de Formation du Musicien Intervenant de l'Université de Poitiers en lutte !

Les vacataires de l'université de Poitiers, intermittents du spectacle ou salariés, ont des droits, comme tout salarié.

Et pourtant, nombreux sont ceux qui vivent depuis des années des situations hors normes :

contrat de travail farfelu qui ne précise ni la période de travail, ni le volume horaire, ni le taux horaire, etc...

contrat de travail signé plusieurs longues semaines après leur première intervention, voire absence de contrat !

retard dans le paiement des heures enseignées, des interventions, des missions, de plusieurs semaines à plusieurs mois...

absence de justification mensuelle de leurs heures travaillées remise à l'issu du mois travaillé (et non des semaines plus tard !) ; cette pièce est exigée par Pôle Emploi pour les intermittents, sous peine d'être radiés.

Ces pratiques illégales participent à la dégradation de leurs conditions de travail donc du Service Public. Elles provoquent des situations invivables financièrement et psychologiquement.

SUD Culture Solidaires appelle à signer la pétition, témoigner, diffuser l'information.

Culture, éducation, recherche :

des raisons d'être marchandisées

des emplois précarisés

Nous réclamons dès aujourd'hui de meilleures conditions de travail et d'emploi.

Nous refusons l'avenir que nous réserveraient les politiques actuelles.

Soutenons la lutte des intermittents et précaires du Centre de Formation du Musicien Intervenant de l'Université de Poitiers.

Pétition :

<http://solidaires86.ouvaton.org/spip.php?article42>

Informations et appel à témoignage :

<https://sites.google.com/site/vacatairesdeluniversiteenlutte>